

2024/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

DÉCISION N°2024/042 Du jeudi 29 février 2024 Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'abonnement au logiciel Litteralis en SAAS

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat d'abonnement proposé par la société SOGELINK, dont le siège social est situé, Les portes du Rhône, 131 chemin du Bac à Traille, 69300 – CALUIRE ET CUIRE,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la signature de cette proposition,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER le contrat proposé par la Société SOGELINK, dont le siège social est situé, Les portes du Rhône, 131 chemin du Bac à Traille – 69300 CALUIRE ET CUIRE, afin d'accéder à la plateforme et bénéficier de l'application Litteralis dédiée aux actes réglementaires sur le domaine public.

ARTICLE 2 : Le contrat est valable jusqu'au 17 octobre 2024 et reconductible tacitement sans excéder une durée de 4 ans, soit jusqu'au 16 octobre 2027.

ARTICLE 3 : Le montant de la redevance annuelle, soit 3 000 € HT, sera prélevé sur le budget de l'exercice en cours, imputation 020.6156.

2024/

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète de l'Essonne,
- Madame le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 29 février 2024.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le :

Publié le : **06 MARS 2024**

Notifié le :

06 MARS 2024

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

